

Note de synthèse du Conseil municipal du 10/04/2025

Cette note de synthèse est un résumé des délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal à venir.

Ordre du jour :

- 1) Etat annuel 2024 présentant l'ensemble des indemnités brutes de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant au sein du conseil municipal de Vacquiers

Au regard des obligations de transparence en matière d'indemnités perçues par les élus locaux instaurées par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 (en ses articles 92 et 93) relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, il est obligatoire que l'état annuel présentant l'ensemble des indemnités brutes de toutes natures dont bénéficient les élus, soit communiqué aux conseillers chaque année avant le vote du budget.

Finances - Budget

- 2) Correction Apurement des frais d'études compte 203 et frais d'insertion BP 2025 (délibération)
Délibération pour des écritures d'apurement des comptes
- 3) Admission en non valeur (délibération)
Délibération pour prendre en compte des admissions en non valeur dans le budget 2025
- 4) Vote du Compte Financier Unique de la Commune Exercice 2024 (délibération)
Depuis cette année, le compte de gestion et le compte administratif sont remplacés par un compte financier unique (le CFU) afin de simplifier les tâches administratives. Il convient de voter l'exactitude de ce compte.
- 5) Affectation du Résultat de l'Exercice 2024 au Budget Primitif de l'Exercice 2025 de la Commune (délibération)
- 6) Vote des taux d'imposition (délibération)
- 7) Adoption du Budget Primitif de l'Exercice 2025 de la Commune (délibération)

Questions diverses